



EDL de sortie contesté par ma proprio après signature

Par **darkangel790**, le **21/12/2012** à **08:39**

[fluo]bonjour[/fluo] ma proprio ma fait signer un EDL de sortie parfait en ma faveur, mais la garder pour elle!! et maintenant elle veut rajouter des frais supplémentaire de nettoyage(16H) plus les frais de rénovation de peinture qui eux étaient déjà inclus ! Que faire? (elle prétend maintenant, que ma femme et moi avons laissé la maison dans un état de saleté innommable! alors que nous y avons passé 4 jours et même nettoyé tous les extérieurs de la dite maison! qui selon elle lors de EDL était parfait voir mieux qu'à notre entrée à la suite des précédents locataires !!!!!) Alors que puis je faire ????[fluo] merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **21/12/2012** à **08:59**

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles (relire la charte du forum)

Par **Lag0**, le **21/12/2012** à **12:47**

Bonjour,

Si j'ai bien tout compris, vous avez signé un EDL mais pas conservé de copie ? C'est bien ça ?

C'est ce qu'il ne faut jamais faire. En laissant au bailleur le seul exemplaire signé de votre main, vous lui laissez un chèque en blanc ! Il peut, à loisir, rajouter toutes les dégradations qu'il veut sur cet EDL. Et, sans votre propre exemplaire, vous ne pouvez pas prouver qu'il y a eu rajouts après signature !

On ne repart jamais d'un EDL sans son exemplaire signé des parties !!!